



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

« L'État s'engage pour l'archipel »

Henri JEAN, préfet de Saint-Pierre et Miquelon, a accordé le financement suivant :

Objet du financement	Montant du financement
Conformément à l'arrêté du 26 juillet 2011 portant agrément de la société nouvelle des pêches de Miquelon (SNPM) au dispositif « prime à la création d'emplois », il est attribué à la société SNPM une aide correspondant à la prime à la création d'emplois pour l'année 2016 (7 ^{ème} annuité).	48 600,00 €